



Le réseau des Directrices et Directeurs de
Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi

Le rendez-vous
des équipes de
PLIE

N° 12
Juin 2013

EUROPLIE, LE RESEAU DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES DES PLIE

DANS CE NUMERO

Nouvelles d'EUROPLIE

EUROPLIE a rencontré la **DGEFP** le vendredi 17 mai dernier. Lors de cet entretien, les représentants d'Europlie ont pu évoquer les interrogations des PLIE quant à la fin de la programmation en cours mais également quant à la future programmation et les orientations à venir. Une note retraçant les différents points évoqués a été diffusée aux adhérents. *#Demandez-la au centre de Ressources #*

Le document « **Quel avenir pour les PLIE ?** » a été finalisé et remis à la DGEFP. Ce document est le fruit d'une large réflexion menée avec des Directeurs de PLIE de plusieurs Régions, notamment celles de Provence Alpes Côtes d'Azur, Île-de-France, Rhône-Alpes, Languedoc Roussillon ; Les PLIE de l'Île de la Réunion et de la Martinique ont aussi été associés ; enfin des non adhérents ont également apporté leur analyse. Les membres du Conseil d'Administration d'EUROPLIE ont finalisé cette réflexion en tenant

compte de la diversité des territoires et des points de vue. Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce document !
#Demandez-le au centre de ressources #

Nous vous rappelons que Europlie organise le 14 juin prochain à Marseille une journée «**Accompagnement et Innovation 2014-2020 : Harmonisation des pratiques à l'échelle d'un territoire**». Cette journée sera précédée la veille par l'Assemblée Générale annuelle de l'Association dans les locaux du PLIE Marseille Provence Métropole Centre.

Et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée scolaire 2013 avec un cycle de deux journées techniques dédiées à la future programmation 2014-2020 des politiques européennes les 26 et 27 septembre 2013 à Bruxelles. Le programme vous sera dévoilé au plus vite !

Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2013

Page 2

Europe & Economie Sociale et Solidaire -En bref

Page 3

e-Portfolio, le CV du futur Interview de Virginie Jacques, Responsable d'animation du PLIE du Bassin Cannois.

Page 4

Agenda- A lire

Page 5

L'ANI - L'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2013

L'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2013, également appelé Accord sur la Sécurisation de l'Emploi permettrait de renouveler le dialogue social en entreprise. Il a été qualifié "d'historique" par certains tandis que d'autres le fustigent arguant qu'il ouvre la voie à la précarité des salariés. Qu'en est-il exactement ? Quel champ des possibles réel ouvre cet accord ?

Le projet d'accord interprofessionnel "pour un nouveau modèle économique et social au service de la compétitivité des entreprises et de la sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels des salariés" aurait pour objectif de mieux articuler les enjeux collectifs et individuels et ainsi préserver et développer l'emploi. Cet accord et sa transcription dans la loi seraient donc une « révolution » potentielle pour le dialogue social, alors que Bercy admet que l'emploi ne rebondira pas avant 2014 et que la priorité pour l'emploi est devenue une priorité nationale.

Les dispositions nouvelles contenues dans cet accord donneraient une place plus importante au dialogue social dans les entreprises. Les signataires espèrent ainsi encourager la négociation interne et diminuer les recours en contentieux.

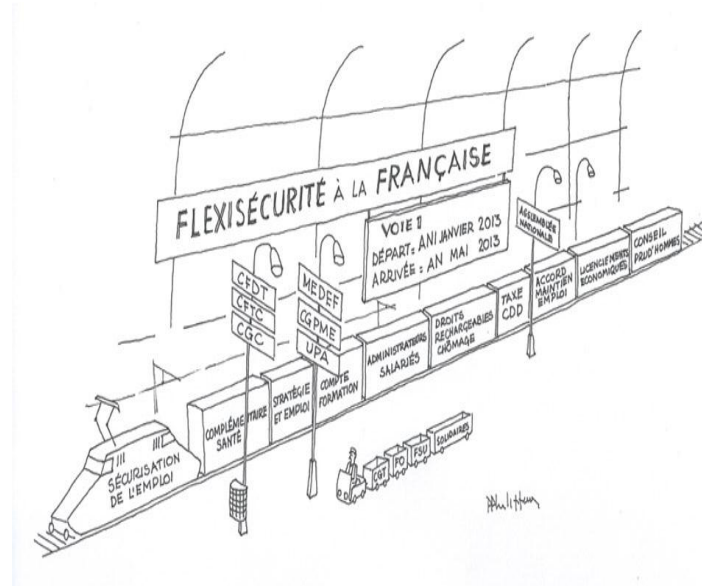
LA FLEXISECURITE EN DATE

ANI du 11 janvier 2008: Le texte réaffirme que « le CDI est la forme normale et générale du contrat de travail » et prévoit un nouveau dispositif : la « rupture conventionnelle ».

Accord du 7 janvier 2009 : Le texte défend la formation tout au long de la vie

Accord du 11 janvier 2013: La négociation sur la sécurisation de l'emploi a abouti à un projet d'accord.

- 24 avril : adoption à l'Assemblée nationale du projet de loi
- 14 Mai : voté au Sénat



Néanmoins, seules trois organisations syndicales sur les cinq représentatives (CFDT, CFTC, CFE-CGC) ont accepté de signer le texte. Il est à la fois source d'inquiétude et selon certains « promesse d'avenir », d'autant plus qu'il émerge dans un environnement socio-économique fragilisé. Bien que l'ANI crée de nouveaux droits attachés à la personne (droits rechargeables à l'assurance chômage, compte personnel de formation et couverture complémentaire santé collective) et lutte contre les situations de précarité avec l'encadrement des contrats à temps partiel et la taxation des contrats courts. C'est bien sur le volet flexibilité que les organisations syndicales sont préoccupées, elles craignent notamment des baisses de salaires, la suppression des RTT, la baisse du temps de travail, la suppression d'emploi, ainsi que la remise en cause de tous les autres acquis sociaux gagnés par les salariés dans leur entreprise sans que, de leur côté, les entreprises ne soient tenues de prouver les difficultés rencontrées, ne garantissent le retour au contrat de travail initial à la fin de la durée de l'accord ou empêchent la distribution des dividendes pendant la durée de l'accord.

Cet accord est-il donc une stratégie ponctuelle face à une conjoncture profondément dégradée ou bien le premier sérieux démantèlement du droit du travail ?

Pour aller plus loin et retrouver le détail de l'accord :
ani-2013.fr

« Le terme de « flexisécurité » (contraction de flexibilité et sécurité) désigne un dispositif social autorisant une plus grande facilité de licenciement pour les entreprises et des indemnités longues et importantes pour les salariés licenciés. Il repose sur un mécanisme économique selon lequel des procédures de licenciement facilitées inciteraient les employeurs à embaucher. Les PME hésiteraient en effet à embaucher lors des périodes florissantes, car elles redouteraient l'épreuve des procédures de licenciement lorsque la conjoncture se retourne. En contrepartie, le salarié bénéficierait d'une généreuse indemnisation en cas de chômage et d'un maintien de ses droits, même s'il change d'entreprise ou s'il demeure sans emploi. »

CHIFFRES CLES EN FRANCE

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) en France métropolitaine est en hausse de 0,3 point : il est estimé à

10.4% pour le 1er trimestre 2013

2000

Pôle emploi recrute 2000 conseillers supplémentaires. Ce renfort s'ajoute aux 2000 CDI supplémentaires déjà recrutés en 2012, ainsi qu'au reféploiement en cours de 2000 agents en interne vers l'accompagnement et le suivi des demandeurs d'emploi. Ce sont donc 6000 agents supplémentaires qui seront en contact avec les demandeurs d'emploi.

Selon un sondage CSA,

86% des habitants des villes où la rénovation urbaine a débuté depuis plus de 4 ans se déclarent satisfaits de vivre dans leur commune.

La fréquentation des Restos du Cœur a augmenté de **11%** durant l'hiver 2012-2013.

Le nombre de bénéficiaire du RSA a progressé de **5%** en 2012.

& d'Europe,

**Les dispositifs jeunes jusqu'à 30 ans !**

Un jeune européen sur quatre est au chômage, et dans certains pays de l'Union européenne on parle même de deux jeunes sur trois. Afin de réduire ces chiffres inquiétants, les députés européens ont décidé de profiter de la nouvelle programmation 2014-2020 du Fonds social européen pour s'attaquer au problème. Face à l'étendue de la crise qui n'épargne pas les jeunes diplômés, les députés européens

souhaitent élargir les nouvelles aides aux chômeurs de moins de 30 ans, et ne pas les limiter aux moins de 25 ans.

Nouvelles...
De France**Acte III de Décentralisation et gestion des fonds européens**

Rappelez-vous, en novembre, l'acte III de la décentralisation devait donner davantage de compétences aux collectivités territoriales et clarifier leurs missions respectives. Le gouvernement avait rencontré les différents représentants des instances territoriales : les Régions, les Départements et les Grandes Villes et Agglomérations. Chacune de ces rencontres s'était traduite par la signature d'une déclaration commune qui ne pouvait être toute respectée tant il existait des contradictions entre ces dernières.

En matière de gestion européenne, le verdict est tombé, la circulaire PM 5650 sur la future architecture de gestion précise quant à la gestion du FSE que : "Les régions bénéficieront de 35% de l'enveloppe. L'Etat gèrera 65% de celle-ci, dont la moitié sera déléguée aux départements dans le cadre d'un accord cadre national avec l'ADF, en vue de la mise en œuvre d'une stratégie emploi/inclusion". La décentralisation de ce fonds dédié à l'emploi et la formation aboutit ainsi à une construction très complexe où l'Etat a toute sa place. Les régions sont donc les grandes perdantes de la bataille du Fonds social européen. L'Association des Régions de France déplore que « cette situation va conduire à un manque de lisibilité des politiques publiques et à plus de complexité pour les porteurs de projets et les opérateurs ».

L'égalité salariale en pratique

La ministre des droits des femmes a annoncé, le 25 avril 2013, les premières sanctions contre des entreprises qui ne respectent pas leurs obligations en matière d'égalité salariale. Deux entreprises ont ainsi été sanctionnées. Dans la première, des écarts de 500 euros ont été constatés sur les salaires moyens entre les femmes et les hommes. En outre, cette entreprise n'a pas présenté de mesures visant à corriger cet écart. La seconde entreprise sanctionnée n'a jamais remis de plan d'action en faveur de l'égalité femmes hommes.

PLIE du Bassin Cannois

e-Portfolio, le CV du Futur

A la veille de la Journée Technique « Accompagnement et Innovation 2014-2020 : Harmonisation des pratiques à l'échelle d'un territoire », Europlie a souhaité vous présenter une pratique originale en matière d'harmonisation des pratiques à l'échelle d'une région.



Entretien avec Virginie Jacques,

Responsable d'animation
du PLIE du Bassin Cannois.

Comment est née l'initiative du e-Portfolio ?

Cette initiative est née de la volonté de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur de promouvoir un outil de portefeuille de compétences. L'expérimentation a commencé en 2008 dans les Alpes Maritimes auprès de structures relais telles que les Missions locales, les PLIE, organismes de formation, ... Aujourd'hui, il y a plus de 120 structures formées et plus de 1200 portefeuilles créés en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette initiative développée par la Région, animée par le GIPFIPAN (Groupement d'Intérêt Public pour la Formation et l'Insertion professionnelles de l'Académie de Nice) et soutenue par les fonds FEDER se développe également dans d'autres régions françaises, en Basse-Normandie et en Picardie.

Pouvez-vous nous présenter cet outil ?

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité faire bénéficier à chaque citoyen d'un CV moderne et actualisé en permanence, dans le cadre d'une recherche d'emploi, de formation, de stage, de contrat en alternance ou simplement pour valoriser ses compétences ou aller vers une Validation des Acquis de l'Expérience.

Ce « Cv » est personnel. Il est totalement sécurisé. Il présente des informations les plus précises possibles en les accompagnant de toutes les pièces justificatives. On peut y intégrer du son, de la vidéo, des photos, des documents numérisés ou des liens hypertextes. Les informations présentées sont dynamiques, elles peuvent être mises à jour en permanence et évoluent tout au long du parcours.

Libre et gratuite, c'est une base de données personnelles qui permettra à tout moment de fournir des CV et des portefeuilles de compétences, documents plus précis qu'un CV.

En fait, son concept va au-delà d'un CV amélioré : l'e-portfolio se veut un processus de capitalisation, de valorisation et de développement des connaissances et des compétences d'une personne.

Qu'est-ce que cet outil apporte au parcours des participants du PLIE du bassin cannois ?

Il est le point départ pour nouer une relation de confiance entre le participant et le référent. Le référent va prendre le temps de détailler le parcours professionnel et extra-professionnel du participant PLIE et d'identifier les compétences acquises. Pour le participant, il lui permet de mettre des mots sur son parcours, en d'autres termes de « s'approprier son parcours et de savoir se présenter autrement ».

Et tout au long du parcours, il évite les pertes d'informations et permet de mieux travailler le projet. Au-delà de la sortie du PLIE, le participant peut continuer à utiliser cet outil.

Quelle plus-value apporte-t-il en matière de recherche d'emploi ?

Le e-Portfolio peut être édité à tout moment et transmis au Chargé de relation entreprise du PLIE afin que celui-ci puisse rapidement identifier les compétences du participant et de pouvoir ainsi leur proposer des offres en adéquation.

Par ailleurs, lors d'un forum de proximité, des CV vidéo ont été largement présentés aux entreprises de service à la personne du bassin cannois. L'originalité de cette présentation vidéo a été saluée.



Pour aller plus loin, Rendez-vous sur www.cvdufutur.eu

À lire...

Développement économique, emploi, ressources humaines : pour des stratégies territoriales intégrées

AdCF, AMGVF, CNER et Leed-OCDE

Mai 2013

Le rapport a été réalisé par un groupe de travail composé de l'Assemblée des communautés de France (AdCF), de l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF), du Conseil national des économies régionales (CNER) et du programme Leed (Développement économique et création d'emplois au niveau local) de l'OCDE.

www.adcf.org

Rapport le financement de l'insertion par l'activité économique.

IGAS-IGF

Avril 2013

L'Inspection générale des finances (IGF) et l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) ont été saisies en juillet 2012 par le ministre de l'Economie, le ministre du Travail, et le ministre chargé de l'ESS d'une mission d'évaluation du financement de l'insertion par l'activité économique. L'objectif de cette mission était de procéder à un état des lieux des financements publics alloués (Etat, FSE, collectivités territoriales) aux différentes structures (EI, ETTI, ACI, AI) puis de faire des propositions de réforme afin de « renforcer et développer l'insertion par l'activité économique ».

www.igf.finances.gouv.fr

L'entrepreneuriat social en France : Réflexions et bonnes pratiques

Centre d'analyse stratégique

Avril 2013

A quelques semaines de la loi sur l'ESS, le Centre d'analyse stratégique fait ses propositions pour assurer le développement du secteur : diversification des sources de financement, développement de l'accompagnement, une meilleure prise en compte de l'économie sociale et solidaire dans les marchés publics.

www.strategie.gouv.fr

Revenus et patrimoines des ménages

INSEE

Rapport 2013

Chaque année l'Insee sonde les revenus et le patrimoine des ménages français en mesurant les effets de la conjoncture sur leur évolution. L'édition 2013 propose une vue d'ensemble qui fait le point sur les évolutions des inégalités de niveau de vie et de la pauvreté monétaire provoquées par la crise de 2008. Le rapport 2013 pointe un creusement des inégalités : « la crise appauvrit les plus pauvres, quand les plus riches s'enrichissent » titre libération.

Le rapport de la mission d'information sur Pôle emploi et le SPE

La mission d'information sur Pôle emploi et le service public de l'emploi, constituée par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a présenté le 5 juin 2013 son rapport. Son objectif était d'apprécier l'efficacité des services rendus par les différents acteurs du service public de l'emploi et d'analyser l'aide apportée à chaque demandeur d'emploi (Europlie avait été auditionné le 12 février dernier).

www.cariforef-mp.asso.fr

L'AGENDA D'EUROPLIE

Assemblée Générale

Le 13 Juin 2013

A Marseille

L'assemblée générale ordinaire de l'association se tiendra le jeudi 13 juin à Marseille dans les locaux du PLIE Marseille Provence Métropole Centre..

Journée « Innovation et Accompagnement : Harmonisation des pratiques à l'échelle d'un territoire »

Le 14 Juin 2013

A la cité des métiers à Marseille

Demandez le programme au Centre de Ressources

Journée Européenne

Les 26 et 27 Septembre 2013

A Bruxelles

Programme à venir...

Quelques dates...

Conférence sociale

Les 20 et 21 juin à Paris

Jean-Marc Ayrault a annoncé la tenue les 20 et 21 juin à Paris d'une nouvelle conférence sociale avec l'ensemble des partenaires sociaux. "Cette deuxième conférence sociale permettra de dresser le bilan de la 1ère feuille de route sociale et d'engager, pour la période 2013-2014, de nouveaux chantiers", précise Matignon dans un communiqué.

« Quel budget européen pour sortir l'Europe de la crise ? »

Lundi 24 juin 2013 de 19h à 21h

A la mairie du 3^{ème} arrondissement, Paris

Terra Nova organise une conférence avec le président du Parlement européen, Martin Schulz. Dans la dernière ligne droite avant le vote officiel du Parlement européen sur le budget de l'UE, Martin Schulz viendra présenter le projet défendu par le Parlement européen, ainsi que ses propositions pour permettre à l'Europe de sortir de la crise économique et politique.

27^{ème} Journée mondiale du refus de la misère

Le 17 octobre 2013

A Paris

Depuis 1987, la journée mondiale du refus de la misère permet au grand public d'entendre la parole des plus démunis et de s'engager avec eux pour combattre la misère.

refuserlamisere.org

Appel à cotisation et à participation pour 2013

Afin de poursuivre son activité en faveur des PLIE, EUROPLIE a besoin de votre contribution, qu'elle soit financière à travers le versement de votre cotisation, ou active à travers votre participation aux rencontres et aux groupes de réflexion. Notre réseau national reste résolument engagé au plus près des équipes techniques, au service des publics vulnérables, mais cet espace d'échanges et d'actions ne peut exister sans l'engagement de ses adhérents.

Nous vous remercions de votre soutien contre vents et marées et vous apporterons le nôtre face aux nouveaux défis qui nous attendent.

L'Assistance Technique aux PLIE : Un service sur mesure

L'assistance technique aux PLIE se développe sous forme d'une offre de services. EUROPLIE propose la mise en place d'une action d'appui technique à un ou plusieurs PLIE demandeurs, à une collectivité... Cette assistance technique est réalisée par des directeurs ou techniciens repérés dans le réseau EUROPLIE et reconnus comme experts sur les différents axes de travail (problématiques, outils, structures, etc). La prestation peut porter, pour exemples, sur la gestion de parcours, le développement de l'emploi dans les marchés publics, le développement du lien aux entreprises, l'animation de la piste d'audit du FSE.

Centre de Ressources

8 rue Traversière,
95000 Cergy
01 30 32 85 24

contact@europlie.asso.fr

Présidente : Claudine Camilleri
Vice-Président : William Ameri

Chargée de mission : Anne-Julie Beuscart

Cette lettre d'information est ouverte aux adhérents :

Pour présenter votre structure, proposer des événements ou partager votre opinion, vous pouvez nous communiquer toute demande par mail ou par courrier au Centre de Ressources.